

LIGHT, compagnie de distribution d'électricité au Brésil

Sophie MERITET¹

Maître de Conférences

Centre de Géopolitique de l'Energie et des Matières Premières CGEMP
sophie.meritet@dauphine.fr

Université Paris - Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16, FRANCE

Les idées exprimées dans l'article sont personnelles et relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

ABSTRACT

Since the publication of the Roulet Report, Electricité de France (EDF), the French group are crossing tormented hours. Despite its good financial results in 2004 with a turnover of 46.9 Mds €, its debts are around 19.7 Mds € and are mainly due to its international investments which were not all very profitable. The first source of concern remains the Latin America markets and more particularly the Brazilian one which recorded 1.6 Mds € of losses.

The future of EDF investment in Brazil, through its acquisition of the distribution company, Light, is uncertain. Within a new electric power industry framework, after currency devaluation and a rationing, Light is now in a catastrophic financial situation. The last tariff revisions given by the Brazilian authorities and the economic characteristics of the concession put the distributor at the edge of the bankruptcy.

This article presents the situation EDF group and Light at the end of 2004. The main question is the future of the Brazilian distributor in general and more particularly within the French group EDF.

RESUME

Depuis la parution du Rapport Roulet, le groupe français Electricité de France (EDF) vit des heures tourmentées. Malgré de bons résultats en 2004, avec un chiffre d'affaires de 46.9 Mds d'€, les dettes de l'entreprise s'élèvent à 19.7 Mds d'€ et sont principalement dues aux investissements internationaux. La première source d'inquiétude demeure l'Amérique Latine et plus particulièrement le Brésil qui a enregistré 1.6 Mds € de pertes.

L'avenir de l'investissement de EDF au Brésil, au travers de son acquisition de la compagnie de distribution, Light, est incertain. Dans un nouveau cadre réglementaire de l'industrie électrique, après une dévaluation de la monnaie et un rationnement, Light se retrouve dans une situation financière catastrophique. Les dernières révisions tarifaires accordées par les autorités brésiliennes et les caractéristiques économiques de la zone de concession ont mis le distributeur au bord de la faillite

Cet article présente la situation du groupe EDF et de Light à la fin de 2004. La question principale est l'avenir du distributeur brésilien en général et plus particulièrement au sein du groupe français EDF.

INTRODUCTION

Le gouvernement brésilien a annoncé en 2004 un nouveau projet de réformes de l'industrie électrique, bien que celles engagées par le précédent gouvernement ne soient pas achevées. Le Brésil a en effet entrepris depuis 1995 une réorganisation de son marché électrique avec une

¹ L'auteur remercie E. Marques et la Fondation Getulio Vargas de Rio de Janeiro, M. Michel de la Mission Economique de Rio de Janeiro, les collaborateurs de Light SA pour leurs informations, et l'équipe du CGEMP pour leurs remarques.

² Mds : Milliards et Mls Millions

ouverture à la concurrence et une libéralisation progressive des prix. Par son poids économique régional et la taille de son marché, ce pays représente un enjeu majeur pour les compagnies étrangères. Depuis 1995, la privatisation des compagnies publiques d'électricité a attiré les investissements étrangers. Electricité de France (EDF) a ainsi acheté Light, une des compagnies de distribution de l'état de Rio. Malgré les pertes, le groupe français estimait pouvoir redresser la situation de Light.

Presque dix ans plus tard, le maintien de la présence d'EDF au Brésil est incertain. Le groupe électrique français a traversé des heures tourmentées représentées par la publication du Rapport de la Commission Roulet à l'automne 2004. Cette commission avait pour objectif la réalisation d'un bilan de la situation d'EDF ainsi que l'étude des options stratégiques qui s'offrent au groupe à la veille de l'ouverture de son capital. Un besoin de renforcement des fonds propres est apparu nécessaire ainsi qu'un désengagement à l'international. Les investissements à l'étranger de EDF ne se sont pas tous avérés rentables et notamment au Brésil, où le groupe a enregistré des pertes de 1.5 Mds €. Malgré de bons résultats de 2004 annoncés en 2005, EDF revoit sa stratégie d'expansion géographique.

La question du maintien de EDF au Brésil est alors incertaine. La compagnie de distribution Light se trouve en effet dans une situation financière très difficile. La crise énergétique de 2001, puis la dévaluation de la monnaie en 2002 suivie des rationnements d'électricité ont dégradé ses pertes. Malgré des efforts de gestion répétés, l'année 2004 ne s'est pas bien achevée avec les annonces des révisions tarifaires des autorités brésiliennes. Au lieu des 17% demandés et des 17.6% accordés initialement, les tarifs de Light ont augmenté réellement d'environ 5.5%. Avec ce taux révisé à la baisse, la renégociation des dettes et emprunts auprès des banques a été annulée (puis reprise en 2005). Aujourd'hui, Light n'est plus en mesure d'assurer la pérennité de son activité. La filiale brésilienne vit assez mal les discussions à son sujet en France notamment après les conclusions de la Commission Roulet au sujet de la politique internationale en Amérique du Sud.

Cet article se divise en deux parties :

- la situation de EDF en 2004 grâce à l'étude de ses résultats financiers publiés en Mars 2005 : le groupe français doit faire face à un nouvel environnement concurrentiel en Europe, à des modifications profondes de son statut en France et à des difficultés dans certains investissements à l'international notamment au Brésil.
- la situation de Light, filiale d'EDF au Brésil dans le cadre de la gestion des compagnies de distribution au sein du nouveau modèle d'organisation de l'industrie électrique. Le processus de réformes retenu par les autorités brésiliennes ne sera pas étudié dans cet article.

Que ce choix fut une erreur stratégique ou non liée à l'incompréhension des fondamentaux économiques du secteur, de nombreux acteurs étrangers se sont précipités dans des opérations au Brésil sans anticiper les risques de régulation mais également les risques sociaux. L'objectif de cet article est de poser la question de l'avenir de la filiale Light d'EDF au Brésil, pays qui joue un rôle économique important dans la zone sud américaine et qui a des liens forts avec l'Europe et la France. Au delà du choix stratégique, la présence d'EDF au Brésil soulèvent de nombreuses questions en terme de gouvernance, d'incertitudes réglementaires, de risques, de contrôles et de responsabilités.

SECTION 1 : LE GROUPE FRANÇAIS EDF EN 2004

Depuis l'automne 2004, le groupe EDF traverse des heures tourmentées avec l'ouverture à la concurrence du marché français, le changement de statut de l'entreprise, l'annonce de l'ouverture du capital, l'adossement des retraites des employés, la gestion de la fin du cycle nucléaire et les dettes dues à son expansion internationale. Le rapport Roulet³, publié en novembre 2004, met en évidence ces différents éléments et leurs articulations pour dresser la situation financière de EDF. Cette dernière reflète les décisions d'investissement prises par le groupe, principalement à l'international, ainsi que les modifications de son environnement concurrentiel. Néanmoins, les bons résultats annoncés en début de l'année 2005 démontrent que les ressources financières, dégagées par l'activité de l'entreprise, permettent le financement des investissements pour la continuité du service public, mais éventuellement pas dans toutes les zones géographiques où l'entreprise est présente.

1/ L'ouverture à la concurrence en Europe

L'ouverture à la concurrence des marchés européens de l'électricité a fait évoluer les règles de fonctionnement. Le processus de dérégulation est désormais inéluctable en Europe. Même s'il n'existe pas un unique modèle d'organisation dans les différents Etats Membres, un calendrier commun d'ouverture à la concurrence a été adopté, par le biais de la directive européenne de 2003, pour uniformiser les situations⁴. Cette directive européenne a été transposée dans les différents droits nationaux. La France, souvent critiquée, a ouvert progressivement son marché électrique. En 2000, seuls les « gros industriels » avaient été autorisés à faire jouer la concurrence c'est-à-dire 4 300 sites consommant plus de 7 GWh d'électricité représentant 37% du marché national. Seuls 7 000 sites avaient changé de fournisseurs au 1^{er} trimestre 2005 : 50% des contrats perdus par EDF ont été obtenus par Electabel et Endesa au travers réciproquement de Energie du Rhône et la SNET. Depuis juillet 2004, les marchés européens, dont celui de la France, sont totalement ouverts à la concurrence pour les clients professionnels qui peuvent donc choisir leur fournisseur. Ce sont plus de 530 000 sites français qui sont concernés soit une ouverture à 70% (3.5 millions de clients). La part de marché de EDF en France demeure élevée avec 87.2% toutes consommations confondues. En Europe, les marchés de l'électricité seront totalement ouverts à la concurrence pour les particuliers dès juillet 2007 (Directive 2003/54/EC).

Même si depuis juillet 2004, EDF n'a pas perdu beaucoup de clients professionnels sur son marché domestique, le groupe doit faire face à cette nouvelle variable qui est la concurrence sur son propre marché. EDF a souvent été accusée d'être protégée sur son marché national. En 2000, Mario MONTI, ancien commissaire européen de la politique de la concurrence, soulignait la position de la Commission Européenne envers EDF : « *Savez vous Mr Rousselly (ancien Président du groupe), quel est le principal problème de la concurrence en Europe ? Eh bien, de notre point de vue, ce principal problème s'appelle EDF* »⁵. Une demande forte de réciprocité s'est faite entendre en Europe : EDF adoptant une politique agressive à l'étranger avec des opérations d'achat d'actifs, le marché français devait s'ouvrir pour ne pas laisser EDF en situation protégée. Désormais le marché français est, de par certains égards, peut être plus ouvert à la concurrence que d'autres en Europe : de degrés « légaux » d'ouverture

³ Le rapport de la commission sur le projet industriel et financier d'EDF (dit «Rapport Roulet»). DGEMP-DIDEME, novembre 2004 - <http://www.industrie.gouv.fr/energie/electric/textes/roulet.htm>.

⁴ Se référer au site de la commission européenne www.europa.eu.int.

⁵ La Tribune, 11 mars 2000.

ne reflètent en effet que partiellement la réalité des mouvements de clients. Avec 70% du marché concurrentiel et bientôt 100%, EDF doit dorénavant apprendre à évoluer sur son marché domestique non plus en situation de monopole mais en situation concurrentielle. Le passage d'un environnement protégé à un environnement concurrentiel n'est pas toujours facile à opérer : il suffit de penser à l'expérience de libéralisation de l'industrie des télécommunications en Europe ou de l'industrie aérienne aux Etats-Unis.

Avec le processus de dérégulation des industries électriques en Europe, un oligopole s'est formé. La déréglementation accélère les concentrations et favorise la formation d'un oligopole multinational privé. Les réformes ont pour effet de remplacer un réseau de monopoles publics nationaux par un oligopole privé d'opérateurs à vocation européenne.

Tableau 1 : Oligopole européen de l'énergie (données 2003)

	CA groupe	CA énergie	Part Europe hors marché historique (CA énergie)	Part hors Europe (CA énergie)	GW installés	Clients électricité (millions)	Clients gaz (millions)
EDF	44.9	44.9	28%	10%	122	41.6	2.3
E.On	46.4	44.3	39%	6%	40.9	21.5	9.3
RWE	43.9	32	37%	11%	44	21.2	10.4
Vattenfall	12.3	12.3	54%	0	31.7	4.9	-
Enel	31.3	26.9	2%	0	45.7	31	1.8
Endesa	16.2	16.1	12%	22%	57.8	10.6	-
Iberdrola	9.4	9.4	0	10%	22.8	10	-
Centrica	17.4	16	-	21%	2.6	8	14
Groupe Suez	39.6	26.6	12%	17%	49	5.3	2.2
Iberdrola	16.6	16.6	22%	0	-	-	15

Source : Données Rapports Annuels

Dans un environnement concurrentiel européen, qui se structure autour de grands groupes énergéticiens, le gouvernement français est conscient que EDF ne pourra pas maintenir sa position aussi bien en France qu'en Europe sans avoir accès au marché des capitaux. Un opérateur aujourd'hui a besoin de fonds propres importants dont le marché exige une juste rémunération. Dès lors deux questions se posent : d'une part le statut d'EDF et d'autre part la valeur de l'entreprise.

2/ Le changement de statut d'EDF et l'ouverture du capital.

La Commission Européenne avait mis en évidence les avantages du statut d'EDF d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Ces avantages consistent en la non application de la loi sur les faillites et la garantie de l'Etat comme prêteur en dernier ressort. En raison de son statut particulier, EDF ne pouvait pas voir ses actifs vendus ou saisis contrairement aux entreprises en statuts de Sociétés Anonymes (SA). La Commission Européenne a estimé que cela constituait une aide d'Etat indirecte illégale. Ce statut permettait également au groupe français d'obtenir des emprunts à un taux réduit car la prime de risque était faible. Au niveau européen, le terme EPIC est remplacé par le SIEG, Service d'Intérêt Economique Général, sans qu'en soient fondamentalement modifiés les principes. La Commission envisage cependant que les SIEG ne bénéficient plus de la garantie illimitée de l'Etat.

Entre la position de la Commission Européenne et les pressions concurrentielles de plus en plus pressantes, le gouvernement français a modifié le statut de EDF. La loi française du 09 août 2004 (loi n°2004-803) prévoit le changement de statut juridique : d'un statut d'EPIC, EDF est devenue une SA par le décret publié le 19 novembre 2004. Ce décret précise que l'Etat doit détenir à tout moment au moins 70% du capital et des droits de vote. L'ouverture du capital est prévue pour 2005 après celle de Gaz de France. Ces différentes annonces ne se sont pas faites sans heurts : de nombreux employés et syndicats s'opposent vivement à ces modifications.

Une fois le changement de statuts effectué se pose la question de la valeur de l'entreprise. L'annonce de l'ouverture du capital a mis en évidence deux éléments à clarifier pour attirer les investisseurs (et maintenir une notation chez Moody's de AA) : la gestion des retraites des employés de EDF et les provisions pour le parc nucléaire. Ces éléments ont été développés dans le Rapport de la Commission Roulet en novembre 2004. Celle-ci avait pour objectifs de réaliser un bilan sur la situation d'EDF ainsi que d'étudier les options stratégiques qui s'offrent au groupe. La publication de ce rapport a eu un effet de prise de conscience sur la situation du groupe électrique français. Les conclusions de la Commission Roulet sont le désengagement dans de nombreux pays et la nécessité de recapitalisation pour renforcer les fonds propres (entre 8 à 11 Mds €) : la dette de EDF atteignait en effet fin 2003 plus de 24.5 Mds € et le niveau de rentabilité était inférieur à celui des concurrents européens.

Dans le cadre de l'ouverture du capital du groupe, deux éléments sont à clarifier :

- L'adossement des retraites :

L'engagement d'EDF n'est pas au niveau des retraites, mais du financement de ce régime. Depuis cinq ans, EDF n'a pas cotisé au régime des retraites, ni provisionné dans les comptes les sommes nécessaires au paiement des pensions des salariés. A la fin 2004, les députés français ont adopté l'amendement sur la soule d'EDF et GDF qui vont verser pour financer l'adossement du régime des employés à celui du régime général. La soule a été fixée à 7.7 Mds € avec 3.08 Mds € versés en une fois en 2005 au Fond de Réserve des Retraites et les 4.62 Mds € restant seront financés sur 20 ans par une taxe sur le transport et la distribution de gaz et d'électricité. Des négociations sont toujours en cours avec les organismes de retraites complémentaires (AGIRC et ARRCO)⁶.

- Les provisions pour le parc nucléaire :

En 2010, EDF devra entreprendre d'importants investissements pour la rénovation des centrales et le retraitement des déchets nucléaires. Chaque année, EDF passe des provisions mais en 2002, l'audit des comptes a révélé que l'évaluation des provisions était « *sensible aux hypothèses retenues en terme de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers des décaissements* ». Le changement des méthodes dès 2005 conduira à inscrire les provisions dans un fond destiné au démantèlement des installations et au traitement des déchets (EDF devra inscrire 26.6 Mds €).

Après le changement de statut opéré à l'automne 2004, l'ouverture au capital a été annoncé tout en clarifiant la situation d'EDF, au niveau des retraites et de la gestion de la filière nucléaire. Néanmoins, les conclusions du rapport Roulet ont continué d'assombrir le futur d'EDF. Les résultats financiers pour l'année 2004 étaient très attendus par les analystes.

⁶ Association Générale des Institutions de Retraites des Cadres (AGIRC) et l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO).

3/ La situation du groupe EDF

En mars 2005, les résultats du groupe EDF ont été publiés pour l'année 2004⁷. Ils demeurent bons avec un résultat net de 1.34 Mds € dont 0.90 Md € pour la maison mère. Les différents ratios financiers sont en amélioration après la période de crise liée à la publication des travaux de la Commission Roulet à l'automne dernier. Dans ces conditions, certains employés se demandent même désormais pour quelles raisons ouvrir le capital pour le développement d'EDF.

Tableau 2 : Chiffres clés du groupe EDF en 2003 et 2004

Groupe EDF (en Mds €)	2004	2003
Chiffre d'Affaires (CA)	46.9	44.9
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	12.1	11.0
Résultat Net (RN)	1.34	0.857
Capacité d'Autofinancement (CAF)	8.98	8.10
Endettement financier net	19.66	24.00
Capitaux propres (CP)	8.4	19.0
Clients	+ 40 millions	41.6 millions
Parc de production	125 GWe	122.6 GWe
EDF en France	2004	2003
Chiffre d'Affaires (CA)	30.2	29.03
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	8.43	8.19
Résultat Net (RN)	0.903	0.469
Capacité d'Autofinancement (CAF)	6.57	7.611
Endettement financier net	13.278	16.583

Source : données Rapport Annuel EDF 2004

En 2004, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 4.5% pour atteindre 46.9 Mds €. Cette croissance du chiffre d'affaires, dont 95% est réalisé en Europe, s'explique en priorité par une augmentation des prix et des tarifs (comme au Royaume-Uni et en Allemagne avec une hausse entre 7% et 10%). Cette croissance est néanmoins à nuancer car l'Amérique du Sud continue d'enregistrer des pertes importantes de 1.182 Mds €

Les résultats de 2004 et les principaux ratios financiers soulignent une amélioration des performances du groupe EDF. L'EBITDA⁸ a augmenté de 10% due à une meilleure productivité et le résultat net de 56% (pour atteindre 1.34 Mds €). L'année précédente, le résultat net avait déjà connu une augmentation significative, en dépit de l'impact exceptionnel des changements comptables, des dépréciations d'actifs et provisions pour risques à l'international⁹, des plus-values de cessions, et de la décision de la Commission Européenne concernant le Réseau d'Alimentation Générale (212 Mls d'€). Depuis 2000, le périmètre de l'entreprise change continuellement. A la complexité traditionnelle des comptes consolidés s'ajoutent, les changements des règles comptables qui rendent difficile la comparaison par

⁷ Cette section repose sur les données financières du Rapport Annuel de EDF publié en Mars 2005.

⁸ L'EBITDA (*Earning before interest tax depreciation and amortization*) est ainsi le résultat opérationnel (EBIT) avant dépréciation et amortissement. Cette notion est donc assez proche de la notion d'excédent brut d'exploitation (EBE) dans les pratiques françaises. Elle mesure ainsi le cash flow brut (avant impôt sur le résultat) et éléments financiers. L'EBITDA est donc systématiquement supérieur à l'EBIT et peut être considéré comme un très bon indicateur de rentabilité économique.

⁹ Les provisions pour risques à l'international ont été de 830 Mls € pour Light au Brésil, 900 Mls € pour IEB/Edison en Italie et 591 Mls € pour EnBW en Allemagne.

rapport aux années précédentes. Une des mesures les plus controversées en 2003 a été le passage d'amortissement des centrales nucléaires de 30 à 40 ans. Ce « jeu d'écriture » a permis à EDF de diminuer ses charges annuelles d'amortissement et de récupérer l'excès de provisions passées pour la destruction des réacteurs. Au total, le changement de normes comptables aurait rapporté 695 Mls € en 2003.

En 2004, la rentabilité nette a atteint 2.9% contre 1.9% l'année précédente. Les dépréciations ont été compensées partiellement par des plus values de cession (dont celle dans le groupe Total). L'endettement élevé de EDF avait été souligné dans le rapport de la Commission Roulet : il est en diminution de 18% avec un cash-flow opérationnel qui a augmenté de 11%. La capacité d'autofinancement¹⁰ a permis de réduire les dettes avec la baisse des actifs financiers et les cessions d'actifs. L'endettement a ainsi diminué de 24 Mds € à 19.7 Mds € en 2004.

La situation financière d'EDF à l'automne dernier reflétait, selon la commission d'étude, l'action de l'entreprise et les évolutions de son environnement : l'expansion internationale avait dégradé la structure du bilan (dettes des filiales à l'étranger) et l'insuffisante maîtrise des coûts conjugués à la baisse des tarifs en France avait conduit à la dégradation de la rentabilité opérationnelle. Parmi ses principales conclusions, la Commission Roulet¹¹ a appelé à un renforcement des fonds propres qui devaient diminuer avec l'application des nouvelles normes comptables (gestion des retraites et de la fin de la filière nucléaire). L'application des normes IFRS¹² a suscité des ajustements importants et a eu un impact majeur sur les fonds propres de l'entreprise (- 8 398 Mls € sur les fonds propres IAS 19). Les résultats de 2004 mettent en évidence la réduction de moitié des capitaux propres¹³ qui atteignent désormais 8.4 Mds €

Malgré les bons résultats en 2004, une inquiétude subsiste : la situation internationale de EDF. Plusieurs dépréciations d'actifs ont été réalisées au cours de l'année, pour presque 2 Mds € dont notamment plus de 1 Md € en Amérique Latine (cela représenterait, en cumulé, plus de 8.5 Mds € de dévaluation à l'international). Le débat est ainsi relancé sur le financement de l'expansion internationale avec l'argent qui devait servir à la rénovation des infrastructures de distribution, à la gestion de la fin du cycle nucléaire..... d'où une mise en danger de la réalisation des obligations de EDF avec les pertes importantes réalisées en Amérique du Sud.

Les premiers investissements à l'international remontent à 1998. Le député français Masdeu-Arus avait porté un regard critique dès 2003 sur la politique internationale d'EDF. Avec plus de 12 Mds € d'investis dans sa politique d'expansion géographique, EDF n'a pas connu que des réussites : les résultats de la quasi-totalité des filiales étrangères sont négatifs depuis l'entrée dans le groupe, et notamment 944 Mls € de déficit au Brésil. Néanmoins, pour la première fois en 2004, l'ensemble des filiales européennes affiche un résultat positif et certaines commencent à avoir des niveaux de rentabilité intéressants, comme EDF Energy, au Royaume-Uni, et EnBW, en Allemagne.

¹⁰ La capacité d'autofinancement permet d'identifier le potentiel de ressources internes dégagé par l'activité de l'entreprise.

¹¹ Les conclusions de la Commission Roulet sont dans le prolongement de celles du député Masdeu-Arus en 2003-2004 <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-enq/r1004-4.asp>

¹² International Financial Reporting Standards (IFRS)

¹³ Les opérations sur les capitaux propres ont été les suivantes : 17 567 de capitaux propres avant IFRS - 8 398 (retraites et avantages IAS 19), + 824 (immobilisations des dépenses de sûreté IAS 16) - 487 (écarts actuariels IFRS 1) + 358 (non amortissements des goodwill IFRS 3) - 1 604 (tickets de raccordement IAS 18) + 697 (force hydraulique IFRS 1) - 511 (électrification rurales) => 8 436 de capitaux propres.

- EDF Energy est né des acquisitions de London Electricity et Eastern Electricity. Cette filiale commercialise de l'électricité et du gaz à plus de 5 Mls de clients, distribue de l'électricité à 7.8 Mls de clients et gère des réseaux privés de distribution. Le résultat net est en hausse de 41% et a atteint 202 Mls € en 2004.

- En Allemagne, EDF détient 45% du capital de Energie Baden-Wurtemberg (EnBW) depuis décembre 2004, ayant racheté les parts détenues par OEW. EnBW est le troisième groupe énergétique en Allemagne. Cette société a réalisé une perte de 612 Mls € en 2003¹⁴ et un an plus tard devient bénéficiaire (43 Mls €) grâce à une baisse de 26% de l'endettement.

- En Italie, EDF détenait 20% du capital de Montedison, mais ses droits de vote étaient limités à 2% car le gouvernement italien estimait qu'il y avait distorsion de la concurrence avec la présence de l'état français (Loi 301). En 2001, EDF était entré dans le capital de Edison, deuxième électricien national par l'intermédiaire de sa holding Italgas (dont il détenait 18% du capital et qui elle-même détenait 62% du capital d'Edison)¹⁵. Les autorités italiennes réclamaient l'application du principe de réciprocité : elles souhaitaient que ENEL (leader italien détenu à 31% par l'Etat) se développe en France. Depuis de longs mois, la France et l'Italie négociaient pour tenter de trouver une issue à une question devenue largement politique. La réalisation d'une opération financière n'était pas envisageable pour EDF seul qui aurait dû payer plus de 13 Mds €¹⁶. En mai 2005, EDF a annoncé qu'il renforçait sa présence en Italie dans le cadre d'un "partenariat à égalité" par une OPA avec AEM, régie d'électricité et de gaz de Milan, dans Edison. La garantie des autorités italiennes de libérer EDF de la restriction des droits de vote dans Edison (annulation de la loi 301) et la certitude qu'aucune mesure réglementaire ne sera prise à l'encontre des intérêts d'EDF en Italie ont rendu possible cette décision. Le projet sera soumis prochainement à la Commission européenne. Quant aux demandes du gouvernement italien de réciprocité, un accord entre ENEL et Edf est en train de se conclure.

Les filiales brésiliennes et argentines présentent plus de difficultés que les filiales européennes : après de multiples restructurations et réductions d'effectifs, leur avenir dans le groupe EDF apparaît plus incertain (ou le degré de participation d'EDF semble plus incertain). Malgré l'amélioration de leur activité opérationnelle, les filiales en Amérique Latine restent très endettées et enregistrent une perte de 1182 Mls € en 2004. Comme cela avait été déjà souligné dans le rapport du député Masdeu-Arus, il convient de faire une distinction entre l'Argentine et le Brésil.

- Engagé en 1992 à hauteur de 5 %, pour atteindre 30 %, EDF détient désormais Edenor en Argentine, concessionnaire du service de distribution d'électricité dans la banlieue de Buenos Aires (20% de la population du pays et 2.3 Mls de clients). Depuis 2002, l'exploitation est bien maîtrisée nonobstant le contexte politique et économique très incertain. Malgré la crise économique, Edenor a réussi à maintenir son chiffre d'affaires en 2003 à

¹⁴ Le résultat net de l'entreprise est apprécié différemment selon que l'on se réfère aux normes comptables allemandes, auquel cas il est positif, ou aux normes comptables françaises, auquel cas il est négatif jusqu'en 2003.

¹⁵ Au lendemain de son acquisition, le parlement italien avait voté des mesures de rétorsion à l'encontre d'EDF visant à limiter ses droits. Dans ce contexte, le groupe français envisageait de racheter les parts des autres actionnaires de Italgas car il aurait ainsi détenu 30 % du capital d'Edison ce qui aurait pu l'obliger à lancer une OPA sur la totalité du capital. Ces deux opérations auraient coûté 7 Mds d'€ et 5 Mds d'€ de consolidation de dettes, d'où l'urgence de récupérer les droits de vote de Edison.

¹⁶ L'opération financière comprend l'acquisition initiale la participation dans Edison, options d'achat sur les actions détenues dans la holding d'Edison -Italgas- par différents groupes italiens, OPA obligatoire sur le solde du capital et consolidation intégrale de la dette d'Edison.

263.3 Mds d'€ Cependant avec la dévaluation en 2002 (le peso a perdu un tiers de sa valeur) et le gel des tarifs, Edenor accuse de lourdes pertes de 181.1 Mds € qui ne sont pas liées à la gestion opérationnelle.

- Au Brésil, la situation n'est guère mieux. La filiale Light a connu des pertes importantes avec la dévaluation de la monnaie et le rationnement d'électricité. Depuis 2002, un plan de redressement a été mis en place pour réduire les pertes commerciales. Acquisée pour 1.5 Mds € Light présente une dette de 1.6 Mds € en 2002 dans les comptes de EDF.

Tableau 3 : Contribution par pays dans le groupe EDF en 2004

<i>En millions d'€</i>	Chiffre d'affaires	EBITDA	EBIT ¹⁷	RN part EDF	RN courant ¹⁸
Total	46 928	12 127	5 648	1 341	2 473
France maison mère	29 457	8 059	4 054	1 818	1 635
Royaume-Uni	5 964	1 291	918	306	254
Allemagne	1 627	919	491	43	51
Autres pays européens	4 356	974	552	119	397
Amérique Latine	1 945	455	(731)	(1 182)	(101)
EDF Trading	408	332	295	202	202
Autres	171	97	69	35	35

Source : Données Rapport Annuel EDF 2004

Les opérations extérieures n'ont pas toutes été des succès en raison notamment en Amérique du Sud du manque de couverture contre le risque de dévaluation au Brésil et de la mauvaise évaluation des risques en Argentine. La politique internationale met en évidence la gouvernance de EDF avec le comité d'audit, la prise de décision, la gestion des risques, le pouvoir et les contre-pouvoirs... Comme l'a souligné F. Ailleret (ancien président de EDF International)¹⁹, « *Le contrôle sur EDF et EDF International a été réel, mais multiforme et complexe. Sans doute y aurait-il lieu de réduire cette complexité pour mieux responsabiliser tous les acteurs du développement international de l'entreprise.* » La Commission Roulet approuve le scénario préconisé par la Direction du Développement Européen, plutôt qu'un repli sur la France et l'Allemagne, elle privilégie l'affirmation des positions européennes d'EDF : maintien au Royaume Uni, prise de contrôle d'EnBW en Allemagne (de 24.5% à 77%) et d'Edison en Italie. Il ressort bien évidemment une nature hautement politique de toutes ces actions qui touchent au secteur électrique. L'avenir des filiales en Amérique Latine et notamment au Brésil est alors au centre des discussions.

¹⁷ Il mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, indépendamment de toute politique financière, fiscale, d'investissement ou de distribution. La terminologie anglo-saxonne est souvent utilisée, EBIT *Earnings Before Interest and Taxes*.

¹⁸ Hors éléments exceptionnels (dépréciations, restructurations, plus-values de cessions) et changements comptables.

¹⁹ N° 1004 - Rapport de la commission d'enquête sur la gestion des entreprises publiques (MM. Philippe Douste-Blazy et Michel Diefenbacher)

SECTION II : LIGHT SA FILIALE D'EDF AU BRÉSIL

Au milieu des années 90, de nombreuses entreprises européennes se sont intéressées à l'Amérique Latine et particulièrement au Brésil. Par son poids économique régional, la taille de son marché et ses perspectives de croissance dans les années à venir, ce pays représente un enjeu majeur pour les compagnies désirant accroître leur présence internationale. Les perspectives économiques et les choix politiques des gouvernements ont attiré les investisseurs étrangers. Les firmes françaises n'ont pas été parmi les dernières à ouvrir des filiales ou à directement acheter des actifs de production. Avec le passé qui le lie à l'Europe, le Brésil est un des pays les plus attachés à la France. Aujourd'hui, après une dévaluation de la monnaie, une réforme de l'industrie électrique et un rationnement, le groupe français EDF envisage de quitter le Brésil, comme le conseille la Commission Roulet. Plus qu'une nécessité stratégique, cette décision est perçue par certains employés de la filiale brésilienne comme « un abandon de la maison mère » contrairement aux autres groupes étrangers qui semblent soutenir leurs filiales brésiliennes dans leurs négociations avec les autorités.

1/ L'acquisition de LIGHT par le groupe EDF

Le marché électrique brésilien est caractérisé par une très forte dépendance à l'hydraulique (environ 83% de la production) avec des sites de production éloignés des lieux de consommation, un réseau de transport qui doit être étendu (mais la géographie du pays complique les projets), un système de multipropriétés, une demande d'électricité qui devrait doubler en dix ans.... La réforme du secteur, commencée en 1995, par le Gouvernement Cardoso s'appuie sur trois points : la création d'une agence de régulation indépendante, un plan d'actions pour les investissements aussi bien en production qu'en transport, et la vente au secteur privé du droit d'exercer les activités de distribution pendant une période déterminée. Sur ce dernier point, il ne s'agit pas de « privatisation » mais de la cession d'un droit d'usage²⁰. La conséquence immédiate de ces mesures a été l'entrée massive et rapide de firmes étrangères (Enron, EDF, EDP, AES, Endesa...) donnant lieu à la recomposition industrielle du secteur : 75% de la distribution est aux mains d'investisseurs privés et 80% de la production reste publique. Cette réforme n'a jamais été achevée et a été modifiée par le gouvernement Lula. La privatisation des entreprises de distribution est considérée comme un succès du point de vue financier car, dans la plupart des enchères, le secteur privé a payé des sommes plus élevées que celles fixées par le gouvernement (jusqu'à 97% la plus élevée)²¹.

En 1996, EDF a réalisé un investissement au Brésil pour représenter 11% d'un consortium franco – américain - brésilien. Ce dernier a remporté l'appel d'offres lancé pour la privatisation de Light, qui produisait et distribuait l'électricité pour l'Etat de Rio de Janeiro (soit 10 970 km² qui représente 25% de l'ensemble de l'état de Rio). Le coût de l'opération a été de 1,7 Mld \$ dont 400 Mls \$ de participation française. EDF trouvait là l'opportunité stratégique d'être présente dans deux très grandes agglomérations du Brésil, avec des synergies possibles. En 2000, EDF et le groupe américain AES ont conclu un accord pour être les deux seuls actionnaires et racheter conjointement les 9,17 % de capital détenus par le

²⁰ A noter que le processus de privatisation au Brésil ne s'est pas faite manière très coordonnée : certaines entreprises ont été privatisées avant le processus de dérégulation et d'autres sont en cours de privatisation alors que le modèle est en cours de modification.

²¹ Les recettes totales de la privatisation ont été de 15 000 Mls \$.

groupe sidérurgique brésilien CSN dans la société brésilienne Light SA. Le montant de cette transaction s'est élevé à 362 Mls \$. Conformément aux termes de l'accord, EDF a racheté 70 % des actions de CSN, soit près de 6,4 % du capital et a porté ainsi sa participation dans le bloc de contrôle à 35,25 %. La vente effective a été réalisée à la fin de l'année 2000, après l'approbation des autorités boursières. EDF a racheté des actions de Light portant sa participation globale au capital de 11,46 % en janvier 2000 à 64,3 %, dont 35,25% à l'intérieur du bloc de contrôle. Les différentes opérations en période de bulle spéculative, ont permis à EDF de prendre le contrôle de la société Light, tandis qu'AES prenait le contrôle de sa filiale Electropaulo.

A la date de prise de contrôle d'EDF, Light assurait la distribution d'électricité pour 3 millions de clients dans l'Etat de Rio de Janeiro et avait réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 3 250 Mls R\$²² (soit 1,8 Mds \$). Or la dette de Light s'élevait déjà à 100 Mds R\$. EDF a dû s'endetter pour obtenir les 95% de Light restant. Malgré la situation financière de l'entreprise brésilienne, le groupe français espérait redresser la situation de Light. Avec un investissement de 1.5 Mds \$ sur la période 1999-2000, EDF a pris la direction de Light sans couvrir la dette libellée en dollars contre les risques de change. Cet oubli a eu des conséquences sur les résultats du groupe français.

Encadré 1 : Chiffres clés du secteur électrique brésilien

Capacité installée de production d'électricité : 73.4 GW en 2001, 92 GW en 2004 et 116,3 GW prévus en 2010.

Production nette d'électricité : 321.2 Mls de KWh (en 2001) dont 8.3% à partir du charbon, 82.7% hydraulique (contre 91% en 1999), 4.4% nucléaire (2 centrales en exploitation et 1 projet) et 4.6% autres.

Consommation nette d'électricité : 336 Mls de KWh (en 2001) avec une croissance prévue de 5 à 7% / an.

D'ici 2011, plus de 77 Mds \$ seront nécessaires pour répondre à la demande d'énergie électrique.

Importations brésiennes d'équipements électriques : plus de 8,3 Mds en 2001 (2 fois plus qu'en 1997).

Eletrobas, compagnie nationale, contrôle environ 50% de la capacité de production.

Source: Energy Information Agency (2004)

Au début des années 2000, le Brésil a connu une grave crise financière avec l'effondrement du real qui a perdu la moitié de sa valeur. La conséquence pour Light a été un doublement de la dette libellée en dollars. Pour éviter la faillite de sa nouvelle filiale, EDF a inscrit ce montant dans ses propres comptes à hauteur de 1.6 Md \$ (pour un investissement de 1.5 Md \$). En 2001, le Brésil a également connu une crise sans précédent avec des coupures et des rationnements d'électricité. La baisse des capacités hydroélectriques (dues à un niveau insuffisant de pluie) et le manque d'investissement en capacité de production d'électricité expliquent ces arrêts d'approvisionnement. En 2000, la consommation était de 58% plus élevée qu'en 1990 alors que la capacité de production n'avait augmenté que de 32% sur la même période. Dès Juin 2001, le gouvernement a lancé un programme de rationnement pour réduire la consommation de 20%. Les Brésiliens ont fait preuve d'un civisme exemplaire dans

²² 1 réal brésilien = 0.30 euro

la réduction de la consommation qui s'est avérée plus importante que celle attendue. Ils ont même eu tendance à garder les bonnes habitudes prises lors du rationnement (la consommation est 6% inférieure au niveau d'avant rationnement). Cependant cette situation n'a pas été favorable aux compagnies électriques qui ont vu leurs ventes diminuées et leurs dettes augmentées : Cemar, Electropaulo Metropolitana, AES.... A la fin de l'année 2002, les emprunts des compagnies électriques au secteur bancaire représentaient un cinquième des prêts accordés par les banques à cette période soit 6 Mds \$. En 2002, le rationnement d'électricité au Brésil a été pénalisant pour Light : la consommation est descendue au niveau de celle de 1996. Aujourd'hui, la dette de Light s'explique à 70% par la crise financière et à 30% par le rationnement.

Encadré 2 : Nouveau cadre réglementaire de l'industrie électrique au Brésil

L'offre et la demande d'électricité sont coordonnées par un pool. La demande est estimée par la soixantaine de distributeurs qui doivent avoir contracté 100% de leurs estimations sur les 3 à 5 années suivantes. Ces projections sont soumises à l'EPE (Empresa de Planejamento Energético) qui estime l'évolution des capacités d'offre devant être vendues aux distributeurs par le pool. Le prix auquel l'électricité sera échangée est une moyenne des prix contractés à long terme et sera le même pour toutes les compagnies de distribution. Tous les contrats en cours de fourniture d'électricité demeurent en place; les distributeurs ont donc différents types de contrats dans leur portefeuille. L'achat d'électricité par des distributeurs de leurs propres filiales est interdite.

En parallèle, un marché "libre" (Ambiente de Contratação Livre) est instauré. Bien qu'à l'avenir, les gros consommateurs (au-dessus de 10 MW) doivent donner aux distributeurs un préavis de 3 ans s'ils souhaitent passer par le pool (5 ans dans le cas inverse), une période de transition plus flexible est prévue. Ces mesures devraient réduire la volatilité du marché et permettre une meilleure estimation des besoins. Si une demande réelle s'avère être plus importante que celle planifiée, les compagnies de distribution devront acheter l'électricité sur le marché libre. Dans le cas opposé, elles vendront l'excès sur le marché libre. Les compagnies de distribution pourront répercuter aux consommateurs la différence entre les coûts de l'électricité achetés sur le marché libre et par le Pool si l'erreur d'estimation est inférieure à 5%. Si elle est au-dessus de ce seuil, la compagnie de distribution supportera les coûts.

Le gouvernement a opté pour une organisation plus centralisée, renforçant le rôle du ministère de l'énergie dans la planification à long terme. Aucune privatisation supplémentaire n'est prévue dans le secteur.

Source : Meritet (2004)

2/ La situation de Light

En 2004, Light avait réussi à compenser les années de rationnement et attendait avec impatience la révision des tarifs sur les prochaines années. Les autorités brésiliennes avaient annoncé que tous les opérateurs, ayant souffert de la dévaluation et ayant vu leur perte s'accroître, allaient bénéficier d'une révision tarifaire.

Tableau 4 : Situation financière de Light en 2003 et 2004

	2004	2003
Ebitda	840 810	695 202
Résultat opérationnel brut	5 846 345	5 466 501
Marge opérationnelle	48.1	42.7
Pertes énergie (cumulé)	24.2 %	23.6 %
Consommation en GWh	18 148	18 485
Durée d'interruption de service par consommateur en heures sur 1 an	8.3	8.7
Tarifs en R\$ / MWh	318.32	301.98
Coût Achat en R\$ / MWh	89.93	83.62
Effectifs	3 845	3 649
Profit	(97 606)	(488 403)

Source : <http://www.light.com.br>

Pour comprendre la situation de Light, il faut avoir connaissance à la fois des données économiques de la zone de concession et du processus réglementaire des autorités. L'état de Rio enregistre une croissance plus faible que le reste du Brésil. Avec un plan d'action, Light avait réussi à limiter les pertes (19.5%) par une baisse des coûts de gestion. En dix ans de privatisation, la société a perdu les deux tiers de ses effectifs pour atteindre aujourd'hui environ 3 700 salariés. De réels efforts d'assainissement de la gestion ont été effectués, par la direction locale, pour recouvrer les créances des gros industriels en leur intentant des procès. Malheureusement, les impayés publics ont augmenté de 130 Mds R\$ à 200 Mds R\$. Les fameuses pertes non techniques sont imputables aux compagnies privées et aux administrations publiques, et non à la majorité des usagers domestiques, ni aux foyers les plus démunis (*favelas*)....

En parallèle à ces conditions économiques particulières de l'état de Rio, Light a dû faire face à des révisions tarifaires qui n'ont pas été celles attendues. Il en existe différents types de accordées par le régulateur brésilien ANEEL (Agence Nationale de l'Energie Electrique) :

- les révisions tarifaires ordinaires sont prévues dans les contrats de concession et sont déterminées tous les 5 ans pour permettre de rétablir l'équilibre économique et financier de la concession. Ces révisions prennent en compte des variables telles que les investissements, le coût du capital, la dépréciation, les coûts opérationnels,...
- les réajustements annuels sont calculés selon des règles différentes des révisions tarifaires ordinaires et prennent en compte des facteurs tels que l'inflation, l'indexation à l'indice des prix, des compensations fiscales diverses... Ils permettent à la concession, entre deux révisions tarifaires ordinaires, de maintenir son équilibre économique et financier. Ce réajustement ne peut pas intervenir au cours de la même année que la révision tarifaire.
- les réajustements exceptionnels peuvent être sollicités par les concessionnaires à n'importe quel moment dans le cas d'une situation exceptionnelle qui provoque un déséquilibre économique et financier significatif.

La base de rémunération des révisions tarifaires dépend de la valeur des investissements réalisés par la concession dans le cadre de ses prestations aux consommateurs (et non pas le coût d'achat). Les distributeurs sont en désaccord avec le régulateur : ils souhaiteraient que la

valeur de l'investissement, lors de la privatisation, soit prise en compte. Selon l'ANEEL, le prix payé par les sociétés étrangères représente le coût de la prise de contrôle et non pas uniquement les investissements pour les prestations de services. Le régulateur dispose de modèles de référence de calcul (utilisation d'entreprise modèle) qui diffèrent selon les compagnies de distribution car ils tiennent compte des conditions géographiques et économiques du territoire de concession, et du niveau d'efficacité des firmes. Dans le passé, le gouvernement brésilien avait souvent utilisé les entreprises électriques comme un instrument de politique macroéconomique pour contrôler les prix. Cette politique de régulation des tarifs en deçà de leur prix réel avait empêché l'accumulation du capital des firmes, mais avait entraîné des pertes obligeant le gouvernement à leur accorder des subventions.

Avec le nouveau cadre réglementaire, lors des ajustements tarifaires, Light avait demandé une hausse de 17.4% et a obtenu 17.6%. Les dirigeants de Light étaient très satisfaits quand les autorités brésiliennes ont annulé leur décision. Le réajustement tarifaire avait été accordé sur la base de la valeur comptable de 4.9 Mls R\$ d'actifs. Cependant, après enquête, les autorités ont estimé à 3.5 Mls les actifs de Light. Ce montant faible est inconcevable pour les dirigeants de Light qui estiment déjà que les actifs avaient été sous estimés de 30%. Après cette révision, les autorités ont estimé qu'elles n'auraient pas dû accorder une hausse aussi importante des tarifs en 2002. Elles ont donc revu à la baisse de 8% les tarifs des années précédentes et les ont diminué de 4% en raison de la bulle financière. Aujourd'hui, Light serait «redevable» aux consommateurs et le montant sera déduit du réajustement appliqué en 2004-2005. Au total Light voit ses tarifs augmenter de 5.5 % et non pas de 17.6% comme annoncé initialement par les autorités brésiliennes. Or la dette de l'entreprise avait été renégocié avec les banques sur la base de 17.6%. L'application de ce nouveau taux conduira a une perte de 1 Md R\$ en deux ans.

Encadré 3 : Principales compagnies de distribution au Brésil en 2004

Distributeurs	Nombre de consommateurs
Eletropaulo	5 millions
Celpe	1.09 millions
Electro	1.7 millions
Light	3.3 millions
Cerj	1.9 millions
Copel	3.1 millions
Celes	1.9 millions

Source : <http://www.aneel.gov.br/>

A l'exception de quelques entreprises de distribution, comme celle de Minais Gérais ou de Paraná, la distribution est victime des difficultés propres aux pays pauvres : les pertes techniques, le manque d'investissement, l'abus des pouvoirs politiques et les sureffectifs. Les autres compagnies de distribution ont également connu des révisions tarifaires. Le groupe EDP a vu le réajustement annuel de sa filiales, Bandeirante Energia, revu à la baisse de 18% à 10.5% soit une perte estimée a 70 Mls R\$ en 2005. L'entreprise américaine AES n'a pas, quant à elle, vu ses actifs réajustés et a tenu tête aux autorités pour la dette publique de 1 milliard. Selon certains analystes brésiliens, il se peut que le manque de soutien des autorités françaises n'ait pas aidé Light, or ce manque de soutien n'est qu'apparent.

Aujourd'hui, Light n'est plus en mesure d'assurer la pérennité de son activité si les tarifs ne sont pas revus à la hausse. L'entreprise menace d'une action en justice pour garantir la légitimité de son contrat de concession. Elle considère en effet que la décision des autorités est peut être inadaptée car elle ne prend pas en compte la réalité de son territoire de concession. A titre d'exemple, dans le modèle de l'ANEEL, le taux des pertes commerciales de l'entreprise de référence est de 0.5% or il est de 7% en réalité pour Light. Sans accord avec les banques brésiliennes et les autorités, la situation du distributeur n'est plus viable... Un des derniers espoirs pour une période transitoire était que les banques brésiliennes acceptent de renégocier et réviser les dettes. Le 29 Juin 2005, Light a annoncé avoir obtenu un programme public d'aide au financement du secteur électrique. La Banque de Développement du Brésil (BNDES) devrait acheter jusqu'à 727 Mls R\$ (310 Mls €) d'obligations convertibles. Light a ainsi rééchelonné l'équivalent de 660 Mls € de dettes auprès des banques privées en Mai pour obtenir le droit d'accéder à ce programme. En outre, il semblerait qu'EDF convertisse également en actions Light 400 Mls € dûs par le distributeur. La direction de Light espère que la BNDES transforme au final la moitié de ses obligations convertibles en actions, ce qui lui donnerait une participation de 20% dans la compagnie.

Le Brésil vit depuis Mai 2005 au rythme des dénonciations de corruption. Un nouveau directeur du cabinet du Président a été nommé : Dilma Rouseff. Jusqu'alors ministre de l'énergie, D. Rouseff a eu des prises de position ouverte pour le développement contrôlé des investissements étrangers au Brésil et contre le développement du nucléaire. Les observateurs internationaux attendent avec intérêt les décisions de D. Rouseff et celles de son successeur au Ministère de l'Energie. Les risques économiques, associés aux risques sociaux, et les modifications d'environnement réglementaire entraînent des questions sur le devenir du secteur électrique au Brésil avec notamment la place des investissements étrangers.

CONCLUSION

D'une façon générale, les compagnies étrangères ayant acheté des distributeurs brésiliens ont enregistré des pertes financières importantes depuis quelques années. Or, en parallèle, le gouvernement brésilien leur demande d'investir dans des capacités de production et d'offrir aux Brésiliens l'électricité au moindre coût. Les changements réglementaires au Brésil sont justifiés par l'impossibilité de financer l'expansion du système et l'intérêt d'attirer des capitaux étrangers. Le début de l'année 2005 a été marqué par une série de coupures d'électricité. Le gouvernement se voulait rassurant en affirmant depuis un an qu'il n'y avait plus de risques de pénurie. Ces ruptures d'approvisionnement soulignent l'ancienneté des infrastructures et le besoin d'investissement aussi bien en lignes qu'en production²³. Les autorités souhaiteraient que les investissements soient réalisés en partenariat privé – public. Deux questions restent fondamentales au Brésil : d'une part bien évidemment le financement des capacités de production et de transport nécessaires au pays, et d'autre part l'assurance de faibles tarifs de l'électricité avec des prix non représentatifs des coûts (les nouvelles unités produiront avec des coûts supérieurs à celles des anciennes unités hydroélectriques existantes). L'accroissement des investissements étrangers dans le secteur électrique est malheureusement difficilement compatible avec le programme de l'électricité pour tous (*Light for all*) et la faiblesse des tarifs. Une attitude attentiste est adoptée par les acteurs avec des règles qui évoluent tous les jours. Certaines compagnies américaines ont déjà quitté le marché brésilien. Sans signal du gouvernement Lula, il se pourrait que d'autres compagnies

²³ Entre 2005 et 2008, il est prévu d'augmenter le réseau de 11 000 Km soit un investissement de 2.4 Mds €

étrangères abandonnent leurs activités au Brésil. La crise politique que traverse le pays accentue cette incertitude de la stabilité des règles de fonctionnement de l'industrie et l'essor des investissements.

Le groupe EDF a-t-il intérêt à vendre la compagnie de distribution Light ? La commission Roulet à l'automne 2004 a mis en évidence les échecs du groupe français dans sa politique à l'internationale. Mais ces échecs ne sont peut être que transitoires et nécessaires. Bien sûr en attendant une amélioration de la situation de ses filiales étrangères, EDF doit subir la concurrence de plus en plus forte en Europe. Au delà de choix stratégique à l'international, des erreurs semblent avoir été commises, notamment l'incompréhension des fondamentaux économiques du secteur selon les zones et la non prise en compte des expériences de libéralisation. Les risques de régulation ont été sous estimés ainsi que les risques sociaux. La situation de Light n'est plus viable. L'entreprise représente de nombreux symboles français et notamment celui du service public.

Dans un pays en croissance économique membre des BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine), la présence française n'est elle pas souhaitable ? Il en ressort la nature politique de toutes ces questions touchant au secteur électrique et à la manière de réguler ces marchés (y compris en faisant payer aux acteurs les évolutions erratiques).

L'avenir de Light au sein d'EDF doit être considéré avec beaucoup de respect et de responsabilité vis-à-vis du Brésil et ...des Brésiliens.

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION ENQUETE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, N° 1004 - Rapport de la commission d'enquête sur la gestion des entreprises publiques, MM. Philippe Douste-Blazy et Michel Diefenbacher <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-enq/r1004-5.asp>

COMMISSION ROULET (2004), « *Le rapport de la commission sur le projet industriel et financier d'EDF* » (dit rapport Roulet). DGEMP-DIDEME, November.

EDF (2005), Rapport Annuel.

Energy Information Administration EIA DOE (2004), *International Energy Outlook 2002*,. EIA, U.S. Department of Energy DOE. Washington, DC.

Institut des Sciences et des Techniques de l'Equipement et de l'Environnement pour le Développement ISTED (2003), « *L'électricité au Brésil* ».

MERITET S. (2004), « Vers une nouvelle crise électrique au Brésil? », Revue de l'Energie, Mai.

MICHEL M. (2004), « *Le secteur électrique brésilien* », Mission Economique Rio de Janeiro.

OECD (2005), *Regulation of the electricity sector*, Chapter 3 of the OECD Economic Survey of Brazil 2005.

ZELENKO L. (2004), « *Brazil Senate passes one of Lula's two energy bills* », Bloomberg, 4 March.